## UN MONDE QUI TE RESSEMBLE



## **EMPLOIS OFFERTS ADMISSIBLES AU PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE**

Titre d'emploi	Exigences
Préposé(e) aux bénéficiaires	Avoir un DEP ou un AEP en soins d'assistance au Québec ou 1 an d'expérience comparable au Québec ou obtenir une évaluation comparative des études du MIFI et avoir de l'expérience comme aide-soignant diplômé hors Canada ou infirmière diplômée hors Canada. Très bonne connaissance de la langue Française (B2).
Infirmier(-ère)	Obtenir la décision de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ), l'évaluation comparatives des études par le MIFI (sauf pour les diplômés de la France) et avoir exercé la profession au cours des 5 dernières années. Maîtrise de la langue Française (C1).
Technologue en imagerie médicale (France ou Suisse seulement)	Obtenir la décision de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie et avoir exercé la profession au cours des 5 dernières années. Maîtrise de la langue Française (C1).
Orthophoniste	Obtenir la décision de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec et avoir exercé la profession au cours des 5 dernières années. Maîtrise de la langue Française (C1).
Certains métiers spécialisés (bâtiment ou mécanique)	Selon l'emploi, obtenir une admissibilité à la CCQ ou au certificat de qualification professionnelle d'Emploi Québec. Très bonne connaissance de la langue Française (B2).

Pour tout autre emploi, si vous n'êtes pas résident permanent ou citoyen canadien, vous devez déjà avoir un permis de travail valide.



